

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, en ces temps si difficiles pour les familles, adolescents, enfants, nous sommes des citoyens, citoyennes et participons à notre façon à contribuer du mieux que l'on peut à améliorer nos vies au quotidien en essayant de trouver des solutions les mieux adaptées pour nous et nos familles, pour ne pas tomber dans des phénomènes de violence extrêmes et de non-retour que l'on connaît depuis quelques années et encore récemment à Viry.

Notre époque nécessite de l'aide, une main tendue vers les familles dont tous les recours ont été épuisés et qui n'ont rien donné parce que, ils n'ont pas eu la chance de rencontrer les bonnes personnes au moment voulu. Des portes se sont fermées, pas d'écoute, laissées à leurs propres problèmes sans les aiguiller vers une solution pour s'en sortir. Elles avaient clamé leurs désarrois, leurs craintes, en allant doucement vers la descente aux enfers pour en arriver à des familles éclatées, abimées, ne croyant plus en rien et ces adolescents laissés à la dérive totale.

Résultat, l'éducation a volé en éclat, les jeunes n'ont plus de repère ainsi que les parents. Et nous entendons de nos élus et gouvernants, qu'il nous faut replacer l'autorité au cœur de la République, notamment une réhabilitation de l'autorité parentale et du respect des règles à l'école ou dans la vie de tous les jours.

Comment peut-on faire si actuellement, le peu de moyens et aides qui existent pour aider à reconstruire les familles, à réapprendre à redonner confiance aux adolescents si nos outils, institutions spécialisées dans la prévention éducatives n'ont plus vraiment les moyens de fonctionner, car les subventions sont de moins en moins conséquentes pour travailler correctement et dans le cas du Conseil Parent elles sont purement et si simplement supprimées.

Evidemment, il faut un résultat. Mais ce résultat ne se fait pas en une année. Cela est un travail colossal, un travail de fourmi sur le terrain. Il faut aller vers les jeunes, et les familles qui ne croient plus en rien, ni à l'avenir. C'est un investissement à pas de tortue, mais essentiel, c'est la base de notre société. Si les jeunes, les familles se sentent mieux et ont retrouvé une vie meilleure et plus apaisée, alors elles ont trouvé les solutions à leurs problèmes et les violences s'apaisent...

Alors qui sommes-nous pour avoir lancé une pétition lors d'une annonce du Conseil Général du département de l'Essonne, qui nous annonce que notre conseil parents-enfant ne pourra continuer son activité faute de subvention. ?. Nous sommes un conseil parent- enfant qui existe depuis plus de vingt ans créé par des parents qui justement voulaient transmettre leur expérience, tendre la main aux familles en échangeant leurs idées, comment les mettre en application ?

Et surtout avoir une écoute professionnelle, ne plus se sentir isolé dans leur coin. C'est une formidable chaîne humaine qui au fil du temps s'est construite à fait ses preuves, beaucoup de familles ont pu se reconstruire, reprendre confiance et surtout renouer des liens avec les enfants, adolescents.

Au point, que certains maires ont bien compris le travail qui a été fait et nous soutiennent avec les moyens qui sont les leurs. Le conseil Parent peut apporter le soutien nécessaire aux parents pour qu'ils reprennent leur place auprès des adolescents.

Lors des événements difficiles, l'association Emergence et le conseil parent ont été sollicités et ils ont pris part à leur gestion en toute normalité. Les Associations spécialisées dans la prévention, au conseil parents-enfants qui ne font pas de bruit mais font un travail de fourmi sur leur territoire.

Alors de quel droit, subitement on décide de supprimer d'un revers d'une main tout un travail qui a été mis en place depuis des années pour des familles qui veulent justement s'en sortir et contribuer à leur tour à améliorer la vie des habitants dans leur propre ville, avec leur propre moyen mis à disposition.

Voilà pourquoi cette pétition pour vous dire notre mécontentement d'être les premières victimes de décisions dont celles-ci sans prendre en compte les désagréments à venir et mettre encore plus de

familles et adolescents sans réponse et encore plus dans une précarité. Nous n'avons pas de grands moyens pour nous faire entendre. Mais nous comptons également informer les médias de cette décision incohérente et inappropriée du Conseil départemental et feront appel aux différents ministères en charge de la cohésion sociale, de la solidarité et de l'éducation nationale. Nous sommes prêts également à venir rencontrer les élus pour expliquer nos demandes et pourquoi le travail du Conseil Parent-Enfants est indispensable à son échelle.

Pour finir petite citation : « Liberté guidant le peuple » ou est-elle de nos jours ?

Vous trouverez ci-joint, notre pétition et vous pouvez nous joindre à l'adresse mail : bénéficiaires.conseil.parents@gmail.com